

## Études d'histoire religieuse



Léo-Paul Hébert, *Le financement du Séminaire de Joliette : Perspectives historiques*. Tome I : 1846-1904; tome II : 1904-1968, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, 1989 et 1990, 268 et 330 p.

Micheline Dumont et Lucie Champagne

Volume 58, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006890ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006890ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dumont, M. & Champagne, L. (1992). Compte rendu de [Léo-Paul Hébert, *Le financement du Séminaire de Joliette : Perspectives historiques*. Tome I : 1846-1904; tome II : 1904-1968, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, 1989 et 1990, 268 et 330 p.] *Études d'histoire religieuse*, 58, 76–79.  
<https://doi.org/10.7202/1006890ar>

Baptiste Larue) qui s'en va à Rome, en 1867, lutter durant cinq ans contre le projet de démembrement de la Paroisse qui tient tant à coeur à Mgr Bourget? Les relations entre les directeurs français et les directeurs canadiens, dont on indique rarement la provenance d'ailleurs, ont-elles toujours su éviter le genre de conflits qui ont tellement marqué l'institution mère dans la première partie du 19<sup>e</sup> siècle? S'agit-il simplement d'une classique opposition entre anciens et modernes lors du renvoi subit des exégètes Jacques Ménard et Claude Blain en 1954 dont Litalien rapporte qu'il «affaiblit grandement la faculté; d'aucun estiment qu'elle ne s'en est jamais relevée» (252)? N'y a-t-il pas là une intervention d'autorité du Cardinal Léger qu'il aurait été utile d'identifier, d'autant plus que celui-ci changera d'avis à propos de l'exégèse quelques années plus tard? Ces questions, parmi d'autres illustrent les limites sévères de textes qui osent rarement aller au delà de la matérialité de leurs sources. C'est moins vrai pour la question du déménagement de la faculté de théologie sur le campus de l'Université de Montréal, mais là encore, nous devons rester sur notre faim.

Album admirable, fourmillant d'images et de faits qui suggèrent mille questions, cette oeuvre ne voulait pas remplacer les analyses historiques. A quand donc l'ouverture des enquêtes faites dans l'esprit de l'histoire des mentalités? Cette institution constitue un chantier fascinant à explorer au moyen de mémoires et de thèses lorsqu'on prendra vraiment au sérieux la contribution de ce Grand Séminaire à l'histoire du Catholicisme nord-américain. Nous avons eu droit au jardin. Il reste à explorer de la cave au grenier.

Louis Rousseau  
Département des sciences religieuses  
Université du Québec à Montréal

\* \* \*

Léo-Paul Hébert, *Le financement du Séminaire de Joliette: Perspectives historiques*. Tome I: 1846-1904; tome II: 1904-1968, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, 1989 et 1990, 268 et 330 p.

Cette monographie nous présente l'évolution d'un séminaire diocésain d'un point de vue inédit, celui de son financement. Les deux volumes correspondent à deux périodes temporelles et la césure de 1904 représente la création du diocèse de Joliette. Le premier volume commence avec l'établissement du Collège industriel en 1846 à l'Industrie, par un laïc, le notaire Barthélemy Joliette. Il sera confié, dès l'année suivante, aux clercs de Saint-Viateur. Cet établissement devient un collège classique en 1873, lequel tient lieu de séminaire diocésain

après 1904. La création du Cégep de Joliette, en 1968, marque la fin de la période couverte.

Les deux volumes adoptent le même plan pour les deux périodes successives: 1. Les coordonnées du collège; 2. Évolution de la situation financière; 3. Le passif et les dépenses; 4. L'actif et les revenus. L'auteur a consulté d'abondantes sources manuscrites et imprimées et interrogé une liste impressionnante de professeurs et d'administrateurs. L'ensemble forme une description et une analyse détaillées de la dynamique financière de ce collège mais sans faire intervenir une problématique spécifique. Le sujet s'y serait pourtant prêté: le financement d'un tel établissement doit-il être public ou privé? La participation de l'État implique-t-elle un certain contrôle? La rentabilité de l'entreprise est-elle assurée par la gratuité des services dispensés par la congrégation? La fréquentation du collège implique-t-elle l'appartenance à une certaine catégorie sociale? L'auteur choisit plutôt de répondre à certaines questions plus factuelles: «Est-il exact que le Collège Joliette fut dès le début un collège «général et professionnel»? Y a-t-il une continuité entre le Collège Joliette et le Cégep Joliette-De Lanaudière de 1989? [...] Avant la période des subventions discrétionnaires de l'ère duplessiste, le Collège s'autofinçait-il? Quelle était la part des revenus provenant de la pension des élèves et celle venant d'autres sources? Comment se répartissait le budget entre les divers postes (salaires, matériel didactique, entretien de l'édifice, etc.)? Comment a-t-on financé la construction des différentes ailes ou agrandissements successifs du Collège? [...] Le Collège a-t-il influencé, directement ou indirectement, la vie économique de Joliette et de la région?» (p. 12-13).

Dans son exposé, l'auteur aborde plusieurs questions liées au financement: l'administration et la pédagogie, le corps professoral et les effectifs étudiants, les activités parascolaires, les agrandissements successifs, l'impact économique régional du collège. Mais c'est le financement lui-même qui constitue le fil conducteur de la démonstration. «Nous avons l'intuition que cette dimension révélera le vrai visage du Collège de Joliette dans tous ses traits essentiels, la répartition des revenus entre les différents postes faisant voir les préoccupations de l'établissement» (p. 11).

Les deux chapitres I présentent un bref historique du Collège-Séminaire (CS) dans le temps et dans l'espace québécois. C'est dans ces chapitres qu'on trouve les informations sur le rôle régional du CS, sur ses agrandissements successifs, sur l'évolution des clientèles scolaires, des programmes d'études et du statut juridique. Le nombre d'informations condensées dans ces chapitres est presque spectaculaire et l'analyse

comprend même la comparaison avec le collège rival, le Collège de l'Assomption, dont le voisinage a servi de catalyseur à l'expansion du collège. Toutefois, le rôle du collège dans le développement régional est à peine esquissé.

Les chapitres II exposent l'évolution de la situation financière après une description détaillée des sources consultées. Des tableaux et des graphiques nombreux illustrent la démonstration et on assiste à la crise permanente du CS au XIX<sup>e</sup> siècle, de même qu'aux deux périodes «négatives» du XX<sup>e</sup> siècle, celle de la «crise», durant les années 1930, et celle de l'expansion accélérée suscitée par le contexte de la révolution tranquille. Ces deux chapitres sont complétés par une analyse qualitative de la situation financière, mais vue de l'intérieur, par la perception qu'avaient les responsables de l'époque de leur propre gestion et de leurs priorités. On note une propension certaine à adopter une politique de courte vue et l'importance de l'intervention des autorités générales de la congrégation des C.S.V. auprès des responsables du collège.

Les chapitres III abordent la question des dépenses et abordent principalement les emprunts, les dépenses d'immobilisation, les salaires (?!) du personnel et les dépenses courantes. Bien des questions restent sans réponses, (Que mangeait-on au collège?) mais néanmoins, on apprend que le CS a fait d'importantes économies sur le salaire des professeurs et sur l'entretien domestique par le recours à des religieuses de 1903 à 1960: 25\$ par mois pour une dizaine de religieuses ...

Les chapitres IV, enfin, exposent l'ensemble des revenus – dont l'importante question des subventions gouvernementales, si minimes jusqu'en 1954, mais dont la stabilité a vraisemblablement assuré le maintien du collège durant la décennie des années 1930. Les dons sont irréguliers, et contrairement à une idée reçue, ne constituent pas une rentrée de fonds importante. Le CS recourt plus volontiers à des prêts mais il ne semble pas que le volume des transactions financières (placements, actions, obligations) soit important. Une brève étude que nous avons menée sur le Séminaire de Sherbrooke nous avait permis de constater une situation fort différente. Il semble donc qu'on ne pourra pas généraliser pour l'ensemble des collèges classiques sur cette question précise. La proportion importante des pensions en arrérage constitue un problème permanent puisque les pensions forment toujours près de 70% des revenus. Contrairement aux institutions de filles, les revenus générés par l'enseignement de la musique sont minimes.

L'étude de Léo-Paul Hébert est le premier ouvrage aussi complet sur le financement d'un collège classique. Elle dépasse en ampleur la brève étude que nous avons proposée sur le Séminaire de Sherbrooke en 1990.

Le caractère aride du sujet est atténué par une écriture efficace qui facilite la compréhension. Toutefois, certaines conclusions qui se dégagent de nombreux tableaux ou de certaines analyses n'ont pas été assez fermement exprimées. D'autre part, la mise en contexte, dans le développement global de l'éducation au Québec, fait cruellement défaut. Il faut déjà bien connaître la question pour saisir toutes les significations des phénomènes décrits et apprécier la lecture. En somme, une première étude remplie d'informations passionnantes mais qui nous laisse sur notre faim.

Micheline Dumont et Lucie Champagne  
Université de Sherbrooke

\* \* \*

René LeBlanc et Micheline Laliberté, *Sainte-Anne, collège et université, 1890-1990*, Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, 1990, xii-502 p.

En 1990, le centenaire de la fondation de l'Université Sainte-Anne a donné lieu à plusieurs événements d'importance. Il y eut, notamment, le Congrès du Centenaire, parrainé par la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Un autre fait marquant de cet anniversaire aura été la parution de la monographie préparée par René LeBlanc et Micheline Laliberté. Ces auteurs nous proposent une histoire de la seule institution universitaire francophone de la Nouvelle-Écosse, depuis les temps héroïques de la fondation en 1890, jusqu'à la collation des grades universitaires du 28 avril 1990.

Dans l'ouvrage de LeBlanc et de Laliberté, l'histoire du Collège-Université Sainte-Anne est répartie en deux champs. Les cinq premiers chapitres font revivre les années qui vont de 1890 à 1949; les chapitres 9 à 14 couvrent la période qui s'étend de 1949 à 1990.

L'histoire du Collège-Université Sainte-Anne est singulière. Chaque matin s'ouvre sur la clarté de la foi acadienne, ardente et tenace. Chaque saison se vit à l'enseigne du courage et du dépassement. Chaque année voit se multiplier les problèmes de survie. L'histoire de Sainte-Anne est bien documentée: plus de 1,800 références renvoient le lecteur aux notes judicieusement placées à la fin des chapitres. A cet égard, la chronique des années 1977-1990 se distingue du reste de l'ouvrage: ce dernier chapitre n'est qu'un fichier, sans analyse ni synthèse. L'histoire de cette période récente reste à écrire.

René LeBlanc et Micheline Laliberté ont le mérite d'identifier et de décrire avec franchise les problèmes endémiques du Collège-Université Sainte-Anne. A ce titre, leur monographie s'éloigne heureusement de